



103° Assemblée des délégués ordinaire du PEV Suisse du 26 mars 2022

Rapport annuel de la Présidente

Chers délégués, chers membres et amis du PEV Suisse,

L'assemblée extraordinaire des délégués d'aujourd'hui est pour moi une première en tant que présidente du PEV. Je tiens à préciser que je ne suis en fonction que depuis le 19 juin 2021 et que je n'ai donc pas encore une année complète d'activité derrière moi. Mais avec de l'aide, j'ai pu rassembler les informations les plus importantes concernant l'année écoulée.

1 Assemblées des délégués et votations populaires

La **102° assemblée ordinaire des délégués** a eu lieu le 20 mars 2021. En raison de la pandémie de Corona, cette assemblée a dû être organisée en ligne. Ce sont 124 délégués et invités qui ont participé en ligne à l'assemblée des délégués, au cours de laquelle cinq mots d'ordre ont été adoptés en plus du rapport annuel de la Présidente et des comptes annuels. Les élections de la Présidence et du Comité du parti ont en revanche été reportées pour être réalisées lors d'une assemblée en présentiel des délégués. Les délégués ont décidé de dire oui aux deux « initiatives agricoles » ainsi qu'à la loi Covid-19, à la loi sur le terrorisme et à la loi sur le CO₂. Le rapport annuel de la Présidente et les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité.

La **première assemblée extraordinaire des délégués** a eu lieu le 19 juin 2021 à Berne. Les 118 délégués et invités ont décidé de dire oui à l'initiative « 99% » et de dire non au « mariage pour tous ». En outre, Lilian Studer a été élue comme nouvelle présidente ainsi que l'ensemble de la Présidence et du Comité du parti pour un nouveau mandat. Marianne Streiff a été remerciée pour sa brillante présidence avec des applaudissements nourris. Elle reste toutefois membre du Conseil national et donc membre du Comité du parti et de la Direction du parti.

Seuls 50 délégués et invités ont participé à la **deuxième assemblée extraordinaire des délégués** le 18 septembre 2021 à Yverdon-les-Bains. Les délégués ont décidé de dire oui à l'initiative sur les soins, de dire non à l'initiative sur la justice et de dire oui à la modification de la loi Covid-19.

Le 27 novembre 2021, les délégués se sont encore réunis pour la **troisième assemblée extraordinaire des délégués** à Wettingen. Les 74 délégués et invités ont décidé de dire non à la suppression du droit de timbre d'émission, de dire oui au paquet en faveur des médias et à l'initiative populaire « Enfants sans tabac » ainsi que de dire non à l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine ». Enfin, le budget 2022 du PEV Suisse a également été approuvé. L'Assemblée des délégués a été suivie d'une après-midi thématique « Energie et climat », au cours de laquelle les participants se sont penchés sur la future politique de la Suisse en matière de CO₂.

Le **7 mars 2021**, la Suisse a voté sur l'initiative populaire pour l'interdiction de dissimuler son visage ainsi que sur les référendums concernant la loi sur l'identité électronique et l'accord de partenariat économique avec l'Indonésie. Le PEV Suisse a décidé la liberté de parole sur l'initiative et de dire resp. oui et non aux référendums. Le peuple a accepté l'initiative ainsi que l'accord avec l'Indonésie et a rejeté la loi sur l'identité électronique.

La deuxième votation populaire a eu lieu le **13 juin 2021**. Contrairement aux mots d'ordre du PEV, les deux initiatives agricoles ainsi que la loi sur le CO₂ ont été rejetées. En revanche, la loi sur le terrorisme et la loi Covid-19 ont été approuvées comme proposé par le PEV. La participation exceptionnellement élevée de près de 60% a été remarquable.

Lors de la votation populaire du **26 septembre 2021**, le peuple a rejeté l'« initiative 99% » et accepté le « mariage pour tous », contrairement aux mots d'ordre du PEV.

Le **28 novembre 2021**, le peuple a finalement approuvé clairement l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts » et rejeté l'initiative sur la justice. Comme la modification de la loi Covid-19 a également été clairement acceptée, le peuple a suivi les mots d'ordre du PEV pour les trois objets de votation, avec une participation record de plus de 65%.

2 Autres événements

Malgré la pandémie, quelques événements de haut niveau ont pu être organisés en 2021.

La **journée féminine 2021** sur le thème « Le grand écart des femmes entre dévouement et sécurité sociale » a constitué un défi organisationnel et technique : en raison de la Corona, il a été organisé sous forme de rencontre hybride en ligne, avec trois satellites en présentiel et en deux langues. L'étude très instructive de la prévoyance vieillesse pour les femmes, les rencontres très appréciées, les exercices pour former l'opinion des participantes et le débat, ainsi que l'ambiance motivante ont réussi à faire sortir les femmes de leur réserve. Ce fut un événement très utile de formation continue et de mise en réseau des femmes.

En septembre, la **journée de réflexion sur le thème « Pour une Suisse sans exploitation : faut-il interdire l'achat de sexe ? Le modèle nordique en point de mire »**. D'excellentes présentations ont captivé l'attention des participants. L'exposé de Simon Häggström, auteur et policier suédois, a notamment convaincu les participants de l'intérêt du modèle nordique, qui a déclenché un changement de fond dans la société suédoise vis-à-vis de la prostitution.

Fin octobre, le **13^e Forum PEV des PME** s'est tenu sur le thème « Le défi de la cybersécurité : les PME dans la course contre les cyberpirates ». Des rapports d'expérience impressionnants d'entreprises touchées par la problématique, de fournisseurs de systèmes de protection ainsi que du policier cantonal responsable de la cybercriminalité ont décrit de manière impressionnante la menace des cyberpirates et la nécessité d'agir au niveau politique.

3 Comité du parti

Le Comité du parti du PEV Suisse s'est réuni six fois au cours de l'année sous revue, en plus d'une retraite de deux jours. Quelques séances ont eu lieu en ligne. Les thèmes les plus importants étaient la fixation des objectifs annuels, l'adoption du règlement du personnel, la nomination de Lilian Studer comme nouvelle présidente du parti, et la préparation de l'assemblée ordinaire des délégués ainsi que l'élection et la composition du comité du parti. Sur le plan du contenu, le Comité du parti a discuté de la position à adopter lors de la votation sur le « mariage pour tous » et a posé un regard sur l'année électorale 2023, où le PEV souhaite se présenter avec le slogan « Pour une Suisse sans exploitation ». Enfin, le Comité du parti a décidé de dire non à l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine ».

4 Activités politiques

Référendum « Non au don de sperme pour les couples de même sexe »

Afin de mettre en exergue l'aspect « don de sperme » lié à la votation sur le « mariage pour tous », le PEV a fondé un comité parlementaire « Non au don de sperme pour les couples de même sexe ». Ce comité référendaire interpartis a déposé environ 4'500 signatures. Lors de la campagne de votation, le PEV a souligné l'inconstitutionnalité de cette extension de la procréation médicalement assistée ainsi que le droit des enfants à connaître leurs origines.

Initiative pour la transparence

L'initiative sur la transparence, co-lancée par le PEV, a été retirée en 2021. Cela a été rendu possible par l'entrée en vigueur d'un contre-projet au niveau législatif, qui répond en grande partie aux exigences de l'initiative. Ainsi, les recettes des partis et des campagnes de votation devront à l'avenir être rendues publiques et les donateurs qui versent plus de 15'000 francs par an ou par campagne devront être mentionnés nommément. Les règles de transparence renforcées s'appliqueront pour la première fois lors des élections au Conseil national de 2023.

Exportations d'armes vers des pays en guerre civile

L'« initiative de correction », qui voulait interdire les exportations d'armes vers les pays en guerre civile, a également pu être retirée. Le PEV a été très actif dès le lancement de cette initiative et a récolté activement des signatures. Jusqu'à la fin, tous les leviers ont dû être actionnés pour que le Parlement n'en édulcore pas les articles importants. Grâce aux voix du PEV au Conseil national, cela a finalement pu être évité et les exportations d'armes vers les pays en guerre civile sont désormais à nouveau interdites.

Référendum contre le prélèvement d'organes sans consentement explicite

Afin d'augmenter le nombre de dons d'organes, le Parlement a approuvé un contre-projet indirect à l'initiative sur le don d'organes. Celui-ci souhaite introduire la solution du consentement présumé. Cela signifie que les personnes qui ne souhaitent pas donner leurs organes doivent s'inscrire dans un registre. Du point de vue du PEV, ce projet va à l'encontre du droit constitutionnel à l'intégrité physique. Le silence ne doit pas être considéré comme un simple consentement, surtout si l'on considère que toute intervention médicale nécessite actuellement un consentement explicite. Le PEV a soutenu le référendum, non pas pour empêcher le don d'organes, mais pour examiner des modèles meilleurs et plus éthiques, afin que le nombre élevé de personnes souhaitant faire un don d'organes conduise également à un nombre plus élevé de dons d'organes.

Loi sur les voies cyclables

En 2018, la Suisse a approuvé un contre-projet direct à l'initiative pour les vélos. Le PEV a participé à l'association de soutien à cette initiative. En 2021, la loi sur les voies cyclables a été soumise au Parlement. Elle met en œuvre les revendications de l'initiative vélo et doit permettre de développer un réseau de pistes cyclables sûr et étendu. Les Conseillers nationaux du PEV ont naturellement soutenu la loi proposée.

Prévoyance vieillesse : réforme de l'AVS et de la LPP

Notre prévoyance vieillesse repose sur des bases fragiles et tant l'AVS que la prévoyance professionnelle doivent être réformées de toute urgence. Des compromis acceptables doivent être trouvés par toutes les parties et des mesures de compensation équitables sont nécessaires. Les membres du PEV au Conseil national ont approuvé aussi bien la réforme de l'AVS que celle de la LPP en 1^o lecture.

Interventions au Conseil national

Nik Gugger a déposé en 2021 un total de neuf interventions au Conseil national, dont cinq interpellations, trois motions et une initiative parlementaire. Dans une motion, il a demandé au Conseil fédéral d'améliorer les conditions-cadres pour les entreprises sociales et de les encourager. Une autre motion souhaite exonérer de la taxe sur le CO₂ le biogaz importé, neutre en CO₂. En collaboration avec des représentants d'autres partis, Nik Gugger a déposé une initiative parlementaire allant dans le même sens visant à renforcer la protection de l'environnement et de la nature dans la Constitution fédérale. Il a également déposé 14 questions à l'heure des questions.

Marianne Streiff a déposé quatre interventions au cours de l'année sous revue, dont une motion et trois interpellations. Elle a également déposé cinq questions à l'heure des questions. Dans sa motion, Marianne Streiff demande au Conseil fédéral, dans le cadre d'une action humanitaire exceptionnelle, de régulariser les personnes bénéficiant de l'aide d'urgence et engagées dans une procédure d'asile selon l'ancien droit. Les personnes qui sont en Suisse depuis des années selon l'ancien droit d'asile et qui ne peuvent pas être expulsées doivent pouvoir obtenir, exceptionnellement, le droit de séjourner, de travailler et de gagner leur vie elles-mêmes, au lieu de percevoir l'aide d'urgence.

Par ailleurs, Marianne a pris de l'avance dans le traitement des motions déjà déposées depuis longtemps : après l'adoption d'une motion en 2020, deux autres motions ont obtenu une majorité au Conseil national en 2021 ; d'une part, la motion qui vise à prolonger la durée de vie des appareils en allongeant la durée de leur garantie et, d'autre part, la motion qui propose la création d'un musée des femmes (exposition permanente sur l'histoire des femmes en Suisse). Au printemps 2022, sa motion demandant l'instauration d'une infraction pénale spécifique pour l'exploitation au travail a également été adoptée. Les quatre motions sont actuellement en suspens devant le Conseil des États.

J'ai **moi-même** déposé cinq interventions en 2021. Trois interpellations, une motion et une initiative parlementaire. Lors de l'heure des questions, j'ai en outre adressé six questions au Conseil fédéral. Dans ma motion, je demande au Conseil fédéral de réintroduire dans la loi sur l'aide aux victimes d'infractions la possibilité d'indemniser les victimes d'actes de violence commis à l'étranger. Cette possibilité a été supprimée en 2007 et des lacunes apparaissent aujourd'hui dans la loi suisse sur l'aide aux victimes. L'initiative interpartis demande, quant à elle, que la norme pénale contre le racisme soit étendue aux incitations à la haine et à la violence en raison de l'orientation sexuelle.

Au Conseil national, nous avons chaque jour d'innombrables **votes** et il faut beaucoup de concentration pour garder une vue d'ensemble. Et bien que nous ne soyons que trois au PEV, il y a toujours des votes où nos voix ont été décisives pour le résultat final. Cela a été le cas au cours de l'année dernière à 19 reprises, avec notamment une votation sur l'initiative de correction qui a permis au contre-projet de passer la rampe grâce à nos voix !

5 Finances

Les comptes annuels 2021 se soldent par un bénéfice. Il est réjouissant de constater que les dons sont restés à un bon niveau malgré la crise, ce qui a permis de constituer des provisions pour les prochaines élections.

Avec des dépenses de Fr. 811'114.80 et des recettes de Fr. 812'073.60, il résulte un bénéfice de Fr. 958.80. Le capital propre s'élève ainsi à Fr. 21'674.40 au 1.1.2022.

Quant au fonds électoral, il a pu être alimenté en 2021 à hauteur de Fr. 70'000.-.

6 Remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année. Je tiens à mentionner en particulier la collaboration au sein de la Direction, du Comité du parti et du secrétariat général. Mais que ferions-nous sans vous : vous, les élus d'un exécutif, d'un législatif ou d'une fonction au sein du PEV, ainsi que le grand nombre de personnes qui investissent bénévolement un temps précieux pour nous en tant que parti et donc pour la société. Merci pour votre grand engagement !

Zurich, le 26 mars 2022

A handwritten signature in black ink that reads "L. Studer". The signature is written in a cursive, flowing style.

Lilian Studer
Présidente du PEV Suisse